

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: VELUTINA

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: FR-2021-0010

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0020402-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	4
5.1. Consignes d'utilisation	4
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	5
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	5
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

VELUTINA

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	SARL SPRING
	Adresse	ZI DU BOIS DE LEUZE 13310 SAINT MARTIN DE CRAU France
Numéro de l'autorisation	FR-2021-0010	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0020402-0000	
Date de l'autorisation	23/02/2021	
Date d'expiration de l'autorisation	22/02/2031	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Spring
Adresse du fabricant	4, rue Blaise Pascal, Z.I. du Bois de Leuze 13310 Saint-Martin-de-Crau France
Emplacement des sites de fabrication	4, rue Blaise Pascal, Z.I. du Bois de Leuze 13310 Saint-Martin-de-Crau France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	Tagros
Adresse du fabricant	Jhaver Centre, Raja Annamalai Building, IVth Floor 72 Marshall Road, Egmore 600008 Chennai Inde
Emplacement des sites de fabrication	A-4/1&2, Sipcot Industrial Complex Pachayankuppam Cuddalore 607 005 Tamilnadu Inde

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,086
Propan-2-ol		Substance non active	67-63-0	200-661-7	0,1263

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	<p>Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>Peut être corrosif pour les métaux.</p>
Conseils de prudence	<p>En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.</p> <p>Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>Recueillir le produit répandu.</p>

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement des frelons – Professionnels

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Le produit Velutina est un insecticide prêt à l'emploi à appliquer directement sur les frelons asiatiques capturés et ensuite libérés. Le produit doit être appliqué sur autant de frelons que possible sans dépasser 50 insectes par jour et par rucher. Le produit est destiné à diminuer la pression de prédation au rucher.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Vespa velutina</i> Nom commun: Frelons asiatiques Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)
Domaine d'utilisation	Extérieur Extérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application directe sur les frelons Description détaillée: Application directe sur les frelons Chaque frelon capturé est traité avec une goutte de produit, appliquée entre la tête et le thorax. Le frelon est ensuite libéré.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Une goutte de 25 mg de produit / frelon Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Une goutte de 25 mg de produit / frelon
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	50 mL pipette en PEBD avec un capuchon en PEBD.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
- Ne pas appliquer dans des ruchers contenant plus d'une dizaine de ruches.
- Le produit Velutina est un insecticide prêt-à-emploi à appliquer directement sur le frelon asiatique (*Vespa velutina*), avec un dispositif spécifique (filet + feuille + guide transparent) fourni avec le produit.
- Chaque frelon doit être capturé avec un filet et immobilisé.
- Une goutte du produit est placée entre la tête et le thorax du frelon, qui est ensuite libéré.
- Une seule goutte suffit pour traiter un frelon.
- Le traitement est destiné à réduire la pression de prédation.
- Le produit ne doit pas être utilisé en cas de forte infestation.
- Au-delà d'une fréquentation de 25 frelons à l'heure sur l'ensemble du rucher, le produit VELUTINA perd de son efficacité du fait d'un nid trop peuplé ou de nids trop nombreux. Au-delà de 50 frelons à l'heure sur l'ensemble du rucher, le produit n'est plus efficace.
- Traiter autant de frelons que possible, avec un maximum de 50 frelons par jour et par ruche, et sur une courte période (une journée durant 1 à 2 heures = de 5 à 50 frelons). Il est conseillé de traiter 5 à 10 frelons en début d'été; 10 à 25 frelons en milieu d'été; 25 à 50 frelons en fin d'été par rucher et par jour.
- Observer les résultats 3 jours plus tard. Si des frelons sont toujours présents autour des ruches, renouveler le traitement autant de fois que nécessaire.
- Une meilleure efficacité est attendue si le traitement est effectué en début de saison (juillet-août), lorsque les nids de frelons sont encore petits.
- Les accessoires de capture et de traitement (filets, tapis de protection, etc.) doivent être nettoyés avec des essuie-tout absorbants jetables et non à l'eau.
- Le traitement doit être effectué avec le tapis de sol fourni avec le produit.
- En cas d'inefficacité du traitement, d'autres méthodes de contrôle doivent être adoptées.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Dangereux pour les abeilles.
- Enlever si possible les nids de frelons vides à la fin du traitement.
- Ne pas utiliser à proximité d'un environnement aquatique.
- Ne pas utiliser à proximité de poulaillers
- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (essuie-tout souillé, frelons morts ...), dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques.
- Durée de vie : 2 ans.

6. Autres informations

-
